



Préposé(e) aux installations récréatives

Service de la culture, des loisirs et de la vie communautaire

L'horaire de travail est modulable et varie selon les besoins.

A titre informatif, à court/moyen terme, la personne travaillerait environ trois jours par semaine.

Salaire à partir de 25,51 \$ + 13 % en compensation des avantages sociaux

Description sommaire du poste :

Sous la supervision de la personne désignée par la direction du service, la personne qui occupe le poste effectue l'entretien ménager ainsi que les suivis nécessaires au bon fonctionnement des équipements et au maintien de la qualité de l'eau.

Principales responsabilités :

- Effectuer les suivis nécessaires au bon fonctionnement des équipements, tel que la filtration d'eau et la désinfection;
- Analyser et ajuster les paramètres physico-chimiques de l'eau de baignade en fonction des normes en vigueur;
- Réaliser l'entretien ménager et maintenir la propreté des lieux intérieurs en tout temps pour les locaux attitrés;
- Tenir à jour les informations nécessaires au bon déroulement des opérations (registres, inventaires, qualité de l'eau, bris d'équipements, etc.);
- Effectuer la préparation des plateaux selon les besoins établis;
- Effectuer le montage ainsi que le démontage lors d'événements spéciaux et des locations;
- Effectuer les inspections et signaler toutes les anomalies et les bris des équipements, installations, terrains ou autres.

Cette liste n'est pas restrictive. Dans l'exercice de ses fonctions, la personne effectue toutes autres tâches connexes permettant de faire vivre un moment des plus agréables aux usager(ère)s.

Exigences :

- Avoir terminé son 4^e secondaire ou l'équivalent;
- Détenir la formation CPO (Opérateur Certifié en Piscine et Spa) valide;
*Pour les fins du présent concours, les personnes ne détenant pas cette exigence doivent s'engager à suivre la formation et obtenir la certification dans les trois (3) mois suivant l'embauche;
- Posséder un minimum de six (6) mois d'expérience dans une fonction similaire;
- Détenir un permis de conduire classe 5, valide au Québec, est un atout;
- Bonne capacité physique;
- Habilité à maintenir l'ordre et à faire preuve de tact et de courtoisie.

Conditions de travail :

- Lieu de travail : Notamment, au complexe aquatique situé au 635 rue Cadieux, Mont-Tremblant ou Centre sportif situé au 637, boulevard du Docteur-Gervais;
- Horaire de travail : horaire variable, incluant soir et fin de semaine.

Les personnes intéressées doivent transmettre leur curriculum vitae par courriel au Service des ressources humaines au plus tard le 23 juin 2026 : rh@villedemont-tremblant.qc.ca

Nous vous remercions de votre intérêt, seules les personnes retenues seront contactées.

La Ville de Mont-Tremblant souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les « femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées ».